

Rencontre du Conseil d'Établissement
École Préville
139 rue d'Alsace, Saint-Lambert
Mercredi 23 septembre 2015 à 19 h

Présences	<u>Parents :</u> Suzanne Rousseau Geneviève D'Amours Jane Roundell Sophie Rochon Marie-Michèle Delisle Andrée Paradis <u>Personnel enseignant :</u> Marie-Pier Gagné Daniele Capoti Amélie Denis-Cossette Bianca Picard	<u>Personnel de soutien :</u> <u>Service de garde :</u> Sophie Gagnon <u>Directions :</u> Karen de Champlain Guylaine Sansoucy
Absences	Marie-Ève Gamelin	
	1. MOT DE BIENVENUE Il y a quorum. La réunion débute à 19 h 03. Mme Jane Roundell se propose comme présidente. Félicitations!	
	2. Nomination d'un secrétaire de réunion Mme Sophie Gagnon se propose comme secrétaire pour toute l'année.	
110. C.É. Adoption de l'ordre du jour.	3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Ajouts des points suivants : 15.9 Invitation à une séance d'information 15.10 Liste des membres 15.11 Photos scolaires 22.1 Jeux privilèges 22.2 Caisse scolaire 22.3 Robotique 22.4 Fenestration Modification du point 15.7 : Activités et sorties scolaires. Il est proposé par Madame Andrée Paradis et est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en incluant les éléments précités.	

111. C.É. Adoption Procès-verbal du 15 juin 2015	<p>4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JUIN 2015.</p> <p>Il est proposé par Marie-Pier Gagné et est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 15 juin 2015.</p>
	<p>5. RETOUR SUR LES ACTIONS DU DERNIER CÉ.</p> <p>L'activité de la rentrée s'est relativement bien déroulée malgré quelques commentaires de certains parents.</p>
	<p>6. PÉRIODE DE QUESTIONS</p> <p>Rien à signaler</p>
	<p>7. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE</p> <p>7.1 Procédure d'élection Mme de Champlain explique la procédure. Une personne peut se porter volontaire ou proposer quelqu'un. Au besoin, un vote est effectué.</p> <p>7.2 Représentant comité de parents Mme Rousseau s'était porté volontaire à l'assemblée de parents du 10 septembre dernier. Mme Andrée Paradis se porte volontaire pour être le substitut.</p> <p>7.3 Responsable de l'OPP Mme D'Amours continue son mandat pour l'année scolaire 2015-2016.</p>
	<p>8. CHOIX DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ</p> <p>Il s'agit d'un membre de la communauté de Prévile qui n'a pas d'enfant à l'école, mais qui désire s'impliquer dans l'école.</p>
	<p>9. REMERCIEMENT AUX MEMBRES SORTANTS</p> <p>Des petites cartes seront remises aux membres sortants.</p>
	<p>10. DÉCLARATIONS DE CONFLIT D'INTÉRÊT</p> <p>Si un parent a une compagnie qui pourrait être engagé par la commission scolaire et créer un conflit d'intérêt, il doit remplir le formulaire à cet effet. Cette situation s'applique aux parents seulement.</p>
	<p>11. DATE DES RENCONTRES (APPROBATION)</p> <p>28 octobre 9 décembre 20 janvier 17 février 16 mars 20 avril</p>

	18 mai 15 juin
112. C.É. Adoption Procès-verbal du 15 juin 2015	<p>12. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (ADOPTION)</p> <p>Le C.É. accepte de conserver le point 9.6.3 en modifiant l'heure à 21h.</p> <p>Il est proposé par Bianca Picard et résolu à l'unanimité d'adopter les règles de régie interne.</p>
	<p>13. BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT DU C.E. (INFORMATION)</p> <p>Le montant devrait être autour de 410-430\$. Il est utilisé dans le cadre des frais de rencontres (café, collation et remboursement des frais de garde au besoin)</p>
113. C.É. Adoption Procès-verbal du 15 juin 2015	<p>14. UTILISATION DES LOCAUX (APPROBATION)</p> <p>23 locaux sur 25 sont utilisés pour des classes. Les 2 locaux restants servent de local polyvalent et de classe d'anglais.</p> <p>Il est proposé par Sophie Rochon et résolu à l'unanimité d'approuver l'utilisation des locaux pour l'année scolaire 2015-2016.</p>
	<p>15. RAPPORT DE LA DIRECTION</p> <p>15.1 Clientèle</p> <p>Il y a 530 élèves pour l'année scolaire 2015-2016.</p> <p>15.2 Circulation autour de l'école (brigadiers)</p> <p>Beaucoup de problèmes sont résolus avec la nouvelle configuration. La plupart des parents sont satisfaits du travail des brigadiers. Aucun trottoir n'est prévu du côté gauche de la rue. Il faudra vivre l'hiver avec les bancs de neige.</p> <p>15.3 Rentrée scolaire</p> <p>Avec la collaboration de tous, la rentrée s'est bien déroulée. Il y a eu 2 courriels de plainte qui ont été gérés. L'organisation des rencontres de parents vs assemblée générale sera retravaillée.</p> <p>15.4 Normes et modalités 2015-2016</p> <p>Les documents présentés seront expédiés aux parents en octobre. Ces documents permettent aux parents de découvrir de façon générale les divers programmes qui seront enseignés selon les niveaux. Le barème soumis l'an dernier demeure le même.</p>

<p>114. C.É. Adoption Procès-verbal du 15 juin 2015</p>	<p>Il est proposé par Marie-Michèle Delisle et résolu à l'unanimité d'approuver les normes et modalités 2015-2016.</p> <p>15.5 Dictée PGL Le comité est lancé. À suivre.</p> <p>15.6 Suivi de la bibliothèque Il y a une rencontre demain avec l'OPP pour l'horaire des bénévoles.</p> <p>15.7 Activités et sorties Éducatives Les activités de 3e année sont présentées. Les autres niveaux attendent selon les négociations. Il y a moins de sorties que les années précédentes. Nous attendrons toutes les propositions avant de les adopter. Mme Marie-Pier Gagné présente un projet de la stagiaire en 5^e année : <i>Les bonnes manières à table</i>. Elle demanderait 5\$ pour achat de matériel et pizza. Les membres du C.É. apportent plusieurs propositions plus économiques et santé. À suivre au prochain C.É.</p> <p>15.8 Marche INTIMIDATION L'an dernier, l'école Prévile a participé à la première édition. Selon la position du CÉ l'an dernier, il avait été demandé que la marche soit réalisée dans le secteur de l'école Prévile pour éviter un grand déplacement. Le C.É. de Prévile maintient sa position.</p> <p>Invitation à une séance d'information Tout membre du C.É. est invité à la séance du 26 octobre. Les personnes intéressées doivent donner leur nom à Mme de Champlain. Des brochures sont également disponibles.</p> <p>15.9 Liste des membres Mme de Champlain complètera la feuille.</p> <p>15.10 Photos scolaires Les photos ont lieu lundi le 28 septembre. L'OPP se prépare pour aider.</p>
	<p>16. RAPPORT DE L'O.P.P. Les premières activités sont la clinique de pédiculose et les photos scolaires. L'organisation de la plage horaire de la bibliothèque se déroule bien. On prévoit faire un sous-comité environnement. Le comité environnement regarde la possibilité d'agriculture urbaine à</p>

	l'école; des démarches similaires ont été faites à l'école St-Anges avec l'aide d'un conseiller municipal.
	<p>17. RAPPORT DES ENSEIGNANTS</p> <p>Mme Denis-Cossette présente un son projet de récolte de contenant de compotes (style sachets de plastique)</p> <p>Les enseignants remercient les parents qui ont travaillés sur la peinture des bouches d'aération.</p> <p>Pas de pièce de théâtre, mais possibilité d'ateliers d'arts dramatique. Toutes les classes de 2^e année participeraient. Certains parents sont déçus.</p>
	<p>18. RAPPORT DU SERVICE DE GARDE</p> <p>18.1 Clinique de sang Le 13 novembre prochain aura lieu la collecte de sang organisée par Mme Sophie Gagnon. Mme Gagnon proposera à des élèves de 6^e année de participer bénévolement à l'événement.</p>
	<p>19. RAPPORT DU PERSONNEL DE SOUTIEN Rien à signaler</p>
	<p>20. RAPPORT DU REPRÉSENTANT DE PARENTS Rien à signaler</p>
	<p>21. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE Rien à signaler</p>
	<p>22. QUESTIONS DIVERSES</p> <p>22.1 Jeux privilèges Un questionnement se pose quant au privilège d'apporter un jeu électronique. La gestion se fait dans chaque classe. L'ensemble des parents du C.É. sont de l'avis que les jeux électroniques devraient être interdits à l'école.</p> <p>22.2 Caisse scolaire Le suivi est fait par Mme D'amours.</p> <p>22.3 Robotique Le projet Junior FIRST LEGO League, orchestré par un organisme international, sera présenté dans les classes de 2^e année. Une demande sera faite à Pratt & Whitney Canada et au Fonds de l'école Préville pour</p>

	<p>subventionner ce projet.</p> <p>22.4 Boites Leucan à l'Halloween. Pas de boites cette année.</p>
<p>115. C.É. Clôture de la réunion</p>	<p>23. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Il est proposé par Mme Sophie Gagnon et est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h57.</p> <p>_____</p> <p>Madame Roundell, présidente Madame de Champlain, directrice</p>